



Moratoire 18mois pour vendre maison avec locataire

Par **vf86**, le **09/08/2009** à **23:22**

Bonjour,

apres déménagement pour raison profesionnelle, mise en vente de ma maison, je suis actuellement en situation de surrendettement .La banque de france à accepté et m'accorde un moratoire de 18 mois pour vendre ma maison. le probleme c'est que je l'ai loué pour diminuer mes problemes financiers, la banque de france à bien intégrer ce fait, mais aucune agence immobiliere en tant de crise actuelle de l'immobilier ne pense vendre ma maison avec des locataire qui ont un bail jusqu'au 1er avril 2012.

Existe t il une solution légale pour les faire partir rapidement pour que ma maison soit vendable ?

merci de votre aide,